



Municipalité Egan-Sud


AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil municipal d'Egan-Sud du 16 janvier 2024, le conseil a adopté, par sa résolution no : 2024-01-R6255, le **RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO : 2023-0027 RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Qu'une copie de ce règlement a été déposée sur le site web de la municipalité et au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ;

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Egan-Sud, ce 17 janvier 2024




Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT 2023-027

Je soussignée, Mariette Rochon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement no : 2023-027, le 17^e jour de janvier 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17^e jour de janvier 2024



Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière trésorière
Le 17 janvier 2024